



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



www.fnh.org



Le mot du président

Notre rapport à la nature, au vivant, est mis à rude épreuve par nos vies modernes. Les outils technologiques grappillent nos temps de lecture, de conversation, de contemplation. J'en suis moi-même une victime, si ce n'est consentante, au moins consciente. Se reconnecter à la nature ne va pas de soi. D'abord parce que nous ne vivons pas tous à l'orée d'un bois ou au cœur d'un bocage. Nombre d'entre-nous, assignés à résidence, sont de plus en plus éloignés de la nature. Combien d'enfants ne voient jamais la mer ou la forêt ?

Pourtant nous savons ce que la nature nous offre. Au-delà de son intérêt éthique incontestable, elle procure ce qui nous nourrit, nous vêt, nous protège mais elle est aussi source de beauté, d'inspiration, de bien-être.

Nos liens à la nature sont au cœur de nos vies. Chaque recul environnemental est un coup porté à notre avenir commun, réduisant un peu plus nos chances de vivre heureux et en bonne santé, à commencer par les plus fragiles d'entre nous.

La Fondation pour la Nature et l'Homme a toujours défendu ce regard singulier. Celui de considérer l'écologie comme un droit humain, un droit vital pour toutes et tous. Nous travaillons au quotidien pour que les solutions écologiques soient la norme commune sans laisser personne de côté.

Cette année 2024 a été dense, les sujets nombreux, dans un contexte difficile de raidissements, de remises en cause des avancées écologiques. La crise agricole a révélé les difficultés économiques, les frustrations, les colères et l'urgence de faire émerger des modèles plus justes et plus durables. Et c'est dans ces moments-là, que nous devons demeurer solides, disponibles, pour défendre notre vision, proposer des solutions, démontrer leurs bénéfices et mobiliser le plus grand nombre. Vous avez été nombreux à nous soutenir, à relayer nos messages, à nous rejoindre. Soyez-en remerciés. L'époque nous oblige. Vous pouvez compter sur nous comme nous comptons sur vous.

Gildas Bonnel
GILDAS BONNEL



LA FONDATION

**Au cœur de notre engagement
Les temps forts de l'année
La gouvernance**

NOS ACTIONS PAR PROGRAMME

**Mieux vivre avec la nature
Bien manger pour sa santé et la planète
Se déplacer autrement**

NOS RESSOURCES

**La générosité du public
Nos partenaires et mécènes**



LA FONDATION

A photograph of a forest with a wooden boardwalk on the right side. The text 'LA FONDATION' is overlaid in the center. The forest consists of tall, thin trees, possibly pines or spruces, with a dense undergrowth of green and brown plants. The lighting suggests a bright day, with sunlight filtering through the trees. The boardwalk is made of wooden planks and curves along the edge of the forest.



6-7

Au cœur de notre engagement

12-13

Les temps forts de l'année

16-17

La gouvernance





AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

1 conviction
forte

5 valeurs
clés

3 programmes
pour agir

6 objectifs
à atteindre

CE QUI NOUS GUIDE

→ NOTRE CRÉDO

Préserver la nature c'est garantir un avenir désirable à tous les êtres humains.

→ NOTRE MISSION

Démontrer les bénéfices que nous avons tous à protéger le climat et la biodiversité car notre santé, notre bien-être, la prospérité économique, la justice sociale et toutes les autres dimensions de nos vies en dépendent.

→ NOTRE VISION

Un monde où protéger la nature n'est plus une contrainte qui oppose, mais une évidence qui nous rassemble.

→ NOS VALEURS

Exigence • Courage • Ouverture • Joie • Solidarité



NOS 3 PROGRAMMES ET 6 OBJECTIFS

→ MIEUX VIVRE AVEC LA NATURE

- Protéger les sols en atteignant le Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050.
- Préserver la biodiversité et renaturer massivement.



→ BIEN MANGER POUR SA SANTÉ ET LA PLANÈTE

- Réduire de 50% les pesticides et les élevages intensifs.
- Augmenter la consommation du bio et atteindre 21% de surfaces cultivées en bio d'ici 2030.

→ SE DÉPLACER AUTREMENT

- Favoriser l'accès à une mobilité décarbonée, quel que soit son lieu de vie.
- Atteindre le «zéro véhicule thermique neuf» en 2035 dans une stratégie gagnant-gagnant pour l'emploi, la planète et les consommateurs.



NOS MODALITÉS D'ACTION

Au quotidien, nous articulons nos actions auprès des décideurs politiques, des responsables économiques, des acteurs des territoires et du grand public autour de trois mots-clés :

- **PROUVER** par de la production de contenus scientifique que des alternatives aux logiques politiques et aux modèles économiques actuels sont non seulement possibles, mais dans l'intérêt des populations : rapports, études, propositions politiques, cahiers d'amendements, publications vulgarisées pour le grand public...
- **CONVAINCRE** des bénéfices à agir en faveur de la transition écologique et des risques à ne pas le faire par des actions de plaidoyer politique et économique, des actions de sensibilisation et des formations auprès de nos différents publics.
- **MOBILISER** en plaçant la transmission comme le déterminant majeur des dispositifs de mobilisation que nous déployons au cœur des territoires, pour changer les habitudes et obtenir des résultats tangibles pour la nature et les êtres humains : dispositif JagisJeplante, Jagispourlanature, Mon Restau Responsable®...



Stéphanie Clément-Grandcourt

Directrice générale





LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

7

rapports et propositions
pour décideurs

9

livrets
grand public

728

retombées
médiatiques

2

émissions en live
sur Youtube

1

partenariat
avec le CNOUS

1

projet LIFE européen
avec l'OFB

3^e

saison de
#JagisJePlante

3

conférences au
Salon de l'Agriculture

1

campagne
de marque

PUBLICIS ACTIV SIGNE UNE PREMIÈRE CAMPAGNE DE MARQUE POUR LA FNH

« Protéger nos vies, ça commence par un brocoli bio ! »... tel est le message de la campagne imaginée gracieusement par Publicis Activ pour la Fondation. Empreinte de poésie et d'émotion, cette campagne nous projette dans quatre instants de vie, de l'enfance à l'âge adulte, qui mettent en lumière les engagements forts qui structurent la mission de la Fondation : permettre à toutes et tous de manger bio, local et de saison, offrir l'accès à une mobilité décarbonnée quel que soit son lieu de vie et sans laisser personne de côté, protéger la biodiversité indispensable à notre bien-être et au lien social et soutenir une agriculture sans pesticides dans l'intérêt des agriculteurs et des citoyens.



LA FNH FORCE DE PROPOSITIONS DURANT LA CRISE AGRICOLE ET LE SALON DE L'AGRICULTURE 2024

En réaction aux mobilisations agricoles du début d'année, la Fondation a dénoncé les reculs environnementaux du gouvernement et proposé des alternatives concrètes. Elle a multiplié ses prises de parole dans la presse et mobilisé le grand public avec des outils pédagogiques. Lors du Salon de l'Agriculture, trois conférences ont été organisées pour présenter nos analyses et solutions.

Parmi les thèmes abordés : la préservation d'un élevage laitier durable, la relance du bio et l'urgence des mesures miroirs. Ces interventions ont été l'occasion de renforcer le dialogue avec les acteurs du secteur et de porter des propositions ambitieuses pour l'avenir de l'agriculture.



100 000 CITOYENS MOBILISÉS POUR DES MESURES MIROIRS DANS LA RÈGLEMENTATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la 60^e édition du salon de l'agriculture et à l'approche des élections européennes, la Fondation a lancé la campagne #CeQuiNousRapproche. Objectif : interpeller le grand public et les futurs députés européens sur de l'absence de réciprocité des normes entre ce que nous produisons en France et en Europe, et les aliments importés.

Durant plusieurs mois, la Fondation s'est ainsi penchée sur le cas de 6 produits afin de mettre à jour les différences de pratiques agricoles et estimer les distorsions de concurrence existantes. Les filières bœuf, agneau, riz, soja, noisette et colza ont été passées au crible et les conclusions dévoilées dans un rapport.

La FNH a également vulgarisé cet enjeu auprès du grand public. Plus de 100 000 citoyens et agriculteurs de tous bords ont dit « oui » à des mesures miroirs comme axe de progrès vers l'agroécologie.



1 172 JEUNES PRENNENT LEUR ENVOL APRÈS « GÉNÉRATION CLIMAT »

Depuis 2016, la Fondation encourage les 18-30 ans à monter leur projet en faveur du climat et de la biodiversité. A travers le dispositif Génération Climat, nous avons soutenu celles et ceux qui ont une idée en tête et souhaitent la concrétiser. Après 8 ans de mobilisation aux côtés de la jeunesse, la Fondation souhaite faire évoluer son action et met fin à ce dispositif. Mais avant, elle a réuni en décembre plusieurs lauréats des promotions générations climat de ces dernières années autour d'un temps d'échange et de formation.

Trois questions majeures pour le développement des projets et des associations qui les portent ont été au centre de ces deux jours : savoir pitcher son projet auprès de partenaire et de média, développer une stratégie de mécénat adaptée à son projet, s'appuyer sur la générosité citoyenne et développer une action de fundraising. De quoi leur permettre de poursuivre sereinement leurs activités.

DES LIVE YOUTUBE POUR ÉCLAIRER LES ENJEUX AGRICOLES ET DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

En février, la FNH a organisé deux *Live* pour nourrir la réflexion et le débat public.

Le premier a réuni deux agriculteurs autour d'une question clé : « Faut-il sacrifier l'écologie pour sauver les agriculteurs ? ».

Le second, avec le philosophe Frédéric Lenoir et des experts, a exploré notre lien à la nature et les freins à la mobilisation pour la biodiversité.

> Plus de 3 000 personnes ont suivi ces échanges.



LA FNH ET LE CNOUS SIGNENT UNE CONVENTION POUR ENGAGER TOUS LES CROUS DE FRANCE DANS LA DÉMARCHE MON RESTAU RESPONSABLE®

Depuis 9 ans, la Fondation travaille aux côtés d'une grande diversité d'acteurs de la restauration collective pour leur permettre de progresser vers plus de bio et de produits durables. Parmi les publics stratégiques de notre Fondation : les étudiants avec l'objectif d'engager tous les CROUS de France dans la démarche Mon Restau Responsable® d'ici fin 2025. Pour y parvenir, une convention a été signée avec les 27 CROUS.



JAGISJEPLANTE ET LANCEMENT D'UN CONCOURS SCOLAIRE PRÉSIDÉ PAR ELIE SEMOUN

Pour la troisième année consécutive, la Fondation a profité de la saison hivernale pour inciter le grand public à planter en faveur de la biodiversité.

Et ça marche ! En 2024, ce sont plus de 1700 citoyens qui ont déjà plantés avec la Fondation, principalement des haies. Et pour susciter des vocations chez les plus jeunes, nous avons lancé le concours scolaire « J'agis Je Plante avec Ducobu » ouvert du CP au CM2. Fin 2024, 278 établissements scolaires et périscolaires avaient déjà créé leur espace personnel pour participer au concours. Rendez-vous en 2025 pour connaître les lauréats qui seront désignés par un jury d'exception présidé par Elie Semoun, réalisateur et comédien du film « Ducobu passe au vert », partenaire du concours.

DES LIVRETS GRAND PUBLIC POUR VULGARISER DES ENJEUX COMPLEXES

Pour que chacun comprenne les changements à opérer et puisse agir, la Fondation crée chaque année de nombreux outils à destination du grand public. Avec la collection 5 questions pour comprendre et nos livrets biodiversité, nous avons à cœur de vulgariser les problématiques complexes sur lesquelles nous travaillons car elles sont au cœur des vies de chacun. En 2024, cette collection s'est enrichie de 5 nouveaux livrets. Deux fiches pratiques pour créer une mare ou un gîte à perce-oreille ainsi que de 3 posters sur la durée de dégradabilité des déchets, les insectes auxiliaires du jardin au potager et les plantes vivaces à bouturer au printemps sont venus compléter ces contenus pédagogiques.

LANCEMENT DU PROJET LIFE BIODIV'FRANCE AVEC 9 COLLECTIVITÉS PILOTES

La Fondation a créé « J'agis pour la Nature avec mes habitants » : une démarche coconstruite avec 9 collectivités pilotes qui s'inscrit dans le projet européen LIFE BIODIV'FRANCE, coordonné par l'Office Français de la Biodiversité.

Ensemble, nous allons associer nos compétences et savoirs-faire pour faciliter et amplifier le rôle de catalyseur de l'engagement citoyen des collectivités. L'issue de ce travail prendra la forme d'une démarche méthodologique et de sa boîte à outils opérationnelle disponible dès 2026.





LA GOUVERNANCE

11 membres du Conseil
d'administration

24 collaborateurs
internes

30 membres du Conseil
scientifique

La FNH représentée dans
organismes nationaux
et internationaux

25

Le Conseil d'administration

ORGANISATION

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est composé de 11 membres :

- 3 au titre du collège des membres fondateurs, élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence.
- 3 au titre du collège des amis de la Fondation, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs et des donatrices.
- 5 au titre du collège des personnalités qualifiées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministère de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et au caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels et ses recommandations.

Le président du Conseil scientifique de la FNH est invité à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative.

Le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un président, deux vice-présidents et d'un trésorier. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui remettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.

- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil scientifique.

Les fonctions de président et celles des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2024, le Conseil s'est réuni 3 fois.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 16/12/2024

Le collège des membres fondateurs

- Béatrice Debosque, directrice générale d'API Restauration.
- Muriel Signouret, directrice de l'Engagement Sociétal et de la Transition Ecologique, SNCF.
- Charles Kloboukoff, président fondateur de Léa Nature.

Collège des amis de la Fondation

- Helle Frank Liautaud, membre de Conseils d'administration et présidente de B Lab France.
- Frédérique Nicoli Ly, professionnelle de la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) et du développement durable appliqué aux organisations.
- Axel Othelet, cadre pédagogique, consultant et enseignant aux universités de Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne.

Collège des personnalités qualifiées

- Gildas Bonnel, historien de formation, président de l'agence Sidièse et de la commission RSE de l'As-

sociation des agences conseil en communication, président de la FNH.

- Michèle Pappalardo, diplômée de sciences politiques Paris et de l'ENA, fondatrice de Michèle Pappalardo Conseil, cabinet de conseil en stratégie durable, vice-présidente de la FNH.
- Anne de Béthencourt, fondatrice de Reset The World, cabinet de conseil en transformation écologique, membre du Conseil économique, social et environnemental, trésorière de la FNH.
- Leah Ball, consultante en développement durable.
- Laurent Piermont, ingénieur agronome et docteur en écologie.

Le commissaire du gouvernement

- Christian de Boisdeffre, administrateur général des finances publiques.

Le Bureau

En 2024, le Bureau s'est réuni 6 fois. Au 31 décembre 2024, il était composé de :

- Gildas Bonnel, président.
- Michèle Pappalardo, vice-présidente.
- Anne de Béthencourt, trésorière.

Le comité consultatif des donateurs et donatrices

Composé de 10 donateurs et donatrices fidèles, il est élu par l'ensemble des contributeurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 6 femmes et 4 hommes, de 38 à 58 ans, venant de 9 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi la communauté donatrice auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'administration. Leurs rôles sont les suivants :

- Ils sont informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs.
- Ils élisent les 3 représentants des donateurs au Conseil d'administration (qui constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

La FNH est membre des organismes suivants :

Organisations internationales

- > Comité économique et social européen (Thierry Libaert)

Organisations nationales

Organismes officiels

- > Conseil national de la transition écologique
- > Conseil économique, social et environnemental (Cécile Ostria, Pascal Mayol)
- > Comité national de la biodiversité
- > Conseil national de l'alimentation
- > Conseil national de la restauration collective
- > Comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto

Associations

- > Association Fête de la nature
- > Le Don en Confiance
- > Centre français des fonds et fondations
- > France Générosités
- > Réseau national des PAT
- > Collectif français pour l'Education à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)
- > Comité français de l'UICN
- > Réseau Action Climat
- > Collectif Nourrir
- > Pacte du Pouvoir de Vivre
- > Finance Watch
- > Alliance pour la Décarbonation de la Route
- > IFAC
- > Entreprises et organisations professionnelles
- > 1 % pour la planète France

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

- > Plateforme de dialogue sur les autorisations de mise sur le marché de produits phytosanitaires (ANSES)
- > Programme Nature 2050 de la CDC Biodiversité
- > Comité de missions de la CDC Biodiversité

Direction et personnel

Les activités opérationnelles de la Fondation sont placées sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration. Stéphanie Clément-Grandcourt occupe les fonctions de directrice générale depuis le 14 juin 2021.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- Le comité de direction a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis. Il réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, le directeur du plaidoyer et des programmes, la directrice de la communication et de la mobilisation citoyenne, la directrice de la mobilisation des acteurs du territoires, le directeur du mécénat et le directeur de la générosité du public.
- Le Conseil scientifique.

Bilan social 2024

- L'effectif salarié au 31 décembre 2024 était de 24 personnes, avec une moyenne d'ancienneté de 6 ans (21 CDI, 3 CDD). 12 salariés ont entre 24 et 39 ans, 12 ont 40 ans ou plus.
- Sur l'ensemble des effectifs salariés sur l'année 2024, 67 % sont féminins, 33 % masculins.
- 3 stagiaires ont renforcé les équipes au cours de l'année. La Fondation a aussi bénéficié d'1,4 équivalent temps plein avec 3 personnes en mécénat de compétences.
- Les 3 salaires annuels bruts les plus importants représentent 260 070 euros au 31 décembre 2024.
- Fin 2024, les membres représentant les salariés au Comité social et économique ont été élus : 1 délégué du personnel titulaire et 1 suppléant, sur un collègue unique, représentent les salariés auprès de la direction.
- Les accords et chartes en vigueur au sein de la Fondation concernent les sujets du droit à la déconnexion, de l'aménagement du temps de travail (RTT), du compte épargne temps (CET) et de l'usage informatique.
- La Charte du télétravail formalisant les conditions de télétravail à la fondation a été signée en septembre 2024.
- L'ensemble de l'équipe a bénéficié d'une formation en prévention des risques psychosociaux sur le thème du harcèlement sexuel et moral.

- 11 salariés ont suivi des formations pour un total de 122 heures.
- 50 % des salariés utilisent régulièrement le vélo et le reste de l'équipe les transports en commun pour leur déplacement domicile-travail.

Transparence de la gestion

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement L'Essentiel, un rapport simplifié, contenant les comptes.

Contrôle interne, audits et gestion des risques

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Don en confiance, qui est invité à participer aux Conseils d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, qui est invité à participer à chaque Conseil d'administration.

La Fondation est accompagnée par des conseils externes : experts comptables, avocats en droit des associations et fondations, en droit social.

Depuis 2015, la Fondation a mis en place une cartographie des principaux risques liés à l'activité de la Fondation avec une déclinaison de fiches de risques pour le suivi de chacun : risques financiers, risques de réputation, risques liés à la sécurité des biens et des personnes, risques conflictuels. Ce dispositif permet une prévention et une maîtrise des principaux risques et assure une continuité de l'activité dans le respect de ses valeurs et de sa mission sociale.

Au cours du dernier semestre, la Fondation a mis à jour son manuel de procédures. Il a pour objet de présenter les organes de gouvernance et leur rôle, les bonnes pratiques mises en place qui garantissent la transparence et un bon fonctionnement au service de la mise en œuvre des projets de la Fondation. Les limitations d'engagement et procédures de choix des prestataires ont été revues et validées par le Conseil d'administration du 28 septembre 2022.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt potentiel, il est demandé à chaque membre du Conseil d'administration de remplir une déclaration d'intérêts.

Le Conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la FNH est composé d'universitaires et scientifiques reconnus, spécialistes des sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, agronomes, physiciens, etc.) et des sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, historiens, philosophes, juristes, etc.).

En 2023, François Gemenne, politologue, membre du GIEC, spécialiste de la gouvernance du climat et des migrations, a été nommé président du Conseil scientifique. Thierry Libaert, chercheur en communication, Professeur des universités en sciences de l'information et de la Communication, en assure quant à lui la vice-présidence.

Ses membres sont les suivants :

- Clémentine Baldon – Avocate, Chargée d'enseignement à l'ESSEC
- Julien Betaille – Juriste de l'environnement, Professeur à l'Université de Toulouse, membre de l'Institut Universitaire de France
- Nathalie Blanc - Géographe, Directrice de recherche - CNRS, Directrice du Centre des Politiques de la Terre
- Yuna Chiffolleau – Sociologue, Directrice de recherche - INRAE
- Marie-Anne Cohendet – Constitutionnaliste, Professeure de droit public à l'École de droit de la Sorbonne
- Xavier Coumoul - Professeur de toxicologie et de biochimie à Université Paris Cité
- Patrick Criqui – Economiste, Directeur de recherche – CNRS, Université Grenoble-Alpes
- Philippe Cury – Écologue, Directeur de recherche – Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR - EME 212 (IRD, Ifremer et Université Montpellier 2)
- Anneliese Depoux - Chercheuse en sciences de l'information et de la communication - Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques, co-fondatrice de l'Alliance Santé Planétaire
- Marc Dufumier – Agronome, Professeur émérite - AgroParisTech. Président de la Plateforme pour le Commerce Équitable
- Marie Duru-Bellat – Sociologue, Professeure des universités - Sciences Po Paris
- Jeanne Fagnani – Sociologue, Directrice de recherche honoraire - CNRS. Co-rédactrice en chef de la Revue Française des Affaires Sociales
- Jean-Baptiste Fressoz – Historien, Chercheur au CNRS. Professeur à l'EHESS et à l'École des Ponts et Chaussées
- Pierre Friedlingstein – Climatologue, Membre de la Royal Society. Laboratoire de Météorologie Dynamique - CNRS
- Philippe Guarrigues - Écotoxicologue, Directeur de Recherche - CNRS. Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires
- Pierre-Henri Gouyon – Agronome, Professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle et à AgroParisTech
- Charlotte Halpern – Docteure en science politique, Chercheuse au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po
- Jean-Dominique Lebreton - Directeur de recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences
- Jacques Lecomte – Docteur en psychologie
- Chantal Le Mouël - Economiste, Directrice de recherche – INRAE
- Pascal Mayol - Président du groupe Environnement et Nature au CESE
- Marie-Antoinette Mélières – Climatologue, Enseignante-chercheuse - Université de Grenoble
- Cécile Renouard - Philosophe - Professeure - Centre Sèvres. Directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises et développement des pays émergents) - Institut Iréné de l'ESSEC. Enseignante - École des Mines - ESSEC
- Nathalie Ros – Juriste, Professeure de droit international public - Université François Rabelais de Tours. Vice-présidente et Secrétaire générale de l'Association internationale du Droit de la Mer
- Laurence Scialom - Économiste, Professeure d'économie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Sophie Swaton - Économiste et philosophe, Université de Lausanne

NOS ACTIONS PAR PROGRAMME





24-25

Mieux vivre avec la nature

30-31

**Bien manger pour sa
santé et la planète**

38-39

Se déplacer autrement

“

Notre enjeu : démontrer que concilier nos exigences du quotidien avec la protection de la biodiversité est non seulement possible, mais bénéfique pour notre santé et notre bien-être.





MIEUX VIVRE AVEC LA NATURE

1 700 citoyens planteurs engagés
dans #JagisJePlante

10 000 téléchargements du
«Guide des plantes
de votre région mobilisés

9 collectivités
à nos côtés

4 893 activités nature proposées
au grand public

3 300 citoyens bénévoles
nature

1 535 associations et
gestionnaires d'espaces
naturels membre de notre réseau

2 rapports et propositions
pour décideurs

Nos actions pour protéger les sols en atteignant le Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050

Nos propositions à l'attention des décideurs et du grand public.

En 2024, nous avons publié deux rapports pour prouver qu'il est possible de réduire drastiquement la bétonnisation des sols tout en apportant une réponse aux besoins en logement.

Réussir le ZAN en réduisant le mal-logement, c'est possible !



Comment créer 400 000 nouveaux logements chaque année pendant 10 ans alors qu'il ne reste qu'environ 100 000 hectares disponibles pour répondre à l'ensemble des besoins de construction du pays d'ici à 2031 ? À rebours des discours qui opposent ambitions écologiques et justice sociale, la Fondation, en partenariat

avec la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex Fondation Abbé Pierre), a publié en mars 2024 un rapport qui démontre qu'atteindre l'objectif ZAN d'ici 2050 peut être une opportunité pour lutter à la fois contre l'artificialisation des sols et le mal-logement.

Cette étude met en lumière des expérimentations locales pour un urbanisme plus sobre et résilient, ayant fait de l'objectif ZAN un levier pour repenser l'aménagement du territoire et mieux prendre en compte ses dimensions sociales et environnementales. En croisant témoignages de terrain et données statistiques, nous avons décliné une large palette de leviers que les collectivités peuvent mobiliser en fonction de leurs enjeux locaux, permettant de créer des logements sans construire (lutte contre la vacance et la sous-occupation, limitation des résidences secondaires dans les zones très touristiques...); construire en artificialisant moins (recyclage des friches, densification douce, soutien au logement social moins consommateur d'espace...); mieux maîtriser les prix de l'immobilier et du foncier. Ce rapport met également en évidence certaines réalités jusqu'alors peu visibles, telle que la question du parcours résidentiel des seniors qui est un enjeu essentiel aujourd'hui pour réussir la mise en œuvre du ZAN.

Financements du ZAN : au plus près des besoins locaux

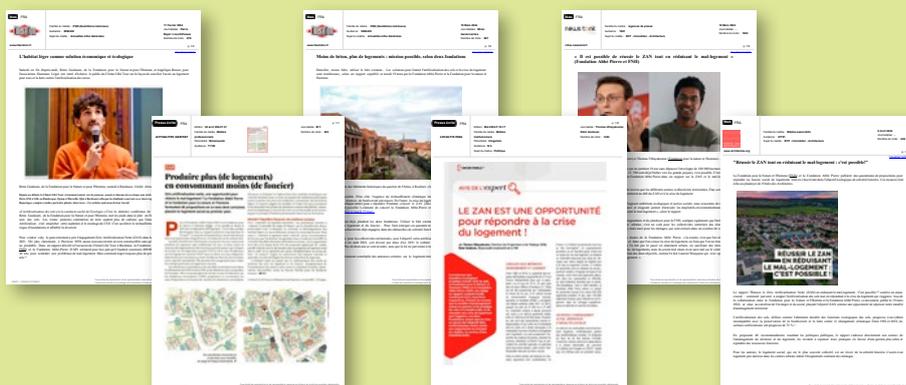


À travers ce rapport, la Fondation a souhaité apporter un éclairage complémentaire sur la mise en œuvre de l'objectif ZAN. Nous nous sommes intéressés aux financements disponibles pour les collectivités

locales afin d'investir dans des projets plus sobres en termes de consommation d'espaces, qui s'avèrent souvent plus coûteux que le modèle actuel d'aménagement basé sur l'extension urbaine. Recycler une friche est souvent en effet plus cher que de construire sur un terrain nu et non-artificialisé.

L'objectif a ainsi été d'identifier des pistes d'évolution du système de financement de projets à l'échelle locale, prenant en compte à la fois les besoins de limiter l'artificialisation des sols et de réduire les inégalités territoriales. La Fondation a proposé 20 recommandations pour mettre les dispositifs fiscaux et budgétaires en cohérence avec la trajectoire de l'objectif ZAN : pérennisation, renforcement et réorientation du Fonds Vert vers des projets qui respectent la sobriété foncière ; valorisation financière de la préservation des espaces naturels et agricoles par la fiscalité et les dotations budgétaires...

Ce rapport a fait l'objet d'une large diffusion dans les médias et auprès du grand public, avec plus de 50 retombées médias (matinale de France Inter, France Culture, Reporterre...).



Quel habitat pour demain ?



A travers ce livret de la collection *5 questions pour comprendre*, la Fondation a souhaité répondre aux questions que se pose le grand public sur le logement pour tordre le cou à certaines idées reçues et montrer qu'il est possible de concevoir des modèles d'aménagement et d'urbanisme plus respectueux des sols, sans renoncer aux objectifs d'accès au logement et à la nature. Ce livret apporte des éléments de réponse concrets à ces questions centrales : l'objectif ZAN est-il compatible avec la création de logements sociaux ? Quel avenir pour la maison individuelle ? Peut-on produire de nouveaux logements sans artificialiser ? Comment améliorer l'accès à la nature en ville ?...

Alors que l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols fait l'objet de remises en question importantes, la Fondation a mené des actions de plaidoyer pour défendre l'objectif ZAN et son calendrier. Nos travaux et recommandations ont été présentés auprès de décideurs publics (parlementaires, Secrétariat général à la Planification Écologique, ministère de la Transition Écologique...). Lors des travaux parlementaires sur le Projet de Loi de Finances 2025, nous avons également proposé plusieurs amendements visant à identifier des sources de financement pour mettre en œuvre la législation ZAN sur les territoires.

Plaidoyer et mobilisation pour convaincre les décideurs politiques.

Conserver l'ambition du ZAN

Alors que l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols fait l'objet de remises en question importantes, la Fondation a mené des actions de plaidoyer pour défendre l'objectif ZAN et son calendrier. Nos travaux et recommandations ont été présentés auprès de décideurs publics (parlementaires, Secrétariat général à la Planification Écologique, ministère de la Transition Écologique...). Lors des travaux parlementaires sur le Projet de Loi de Finances 2025, nous avons également proposé plusieurs amendements visant à identifier des sources de financement pour mettre en œuvre la législation ZAN sur les territoires.

Formations aux enjeux du ZAN

Afin de diffuser largement ses recommandations, la Fondation a participé à des événements et conférences tout au long de l'année : conférence organisée par le Ministère de la Transition Écologique sur les sols, formation des membres du Pacte du Pouvoir de Vivre, participation aux Assises Nationales de la Biodiversité... Également membre du Comité National de la Biodiversité, la Fondation a participé à la rédaction de différents avis en lien avec ce sujet (Foncier et Biodiversité, Projet de Loi de Finances...).

Enfin, une attention particulière a été portée à la diffusion de nos propositions auprès des élus locaux, qui sont en première ligne sur les enjeux du ZAN. Dans ce cadre, une cinquantaine d'élus et de représentants d'associations d'élus locaux ont été formés en 2024.

Nos actions pour préserver la biodiversité et renaturer massivement

Une collection pour comprendre et apprendre

Tout au long de l'année 2024, la Fondation a complété sa collection d'outils pédagogiques avec des livrets d'information, des *Do It Yourself* et des posters. Grâce à cette double approche combinant théorie et pratique, la Fondation souhaite favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à l'effondrement de la biodiversité tout en facilitant le passage à l'action. Préserver les zones humides, (re)connaître les auxiliaires des jardins ou encore la durée de vie des déchets... sont autant de thématiques qui ont été abordées dans nos outils cette année. Au total se sont une dizaine d'outils qui ont été mis à disposition des citoyens représentant des milliers de téléchargements.



Un *LIVE* avec le philosophe Frédéric Lenoir, pour comprendre le lien qui unit chacun à la nature.

Alertes scientifiques, catastrophes naturelles, disparitions des oiseaux, des abeilles, des insectes... force est de constater que les faits, aussi dramatiques soient-ils, ne suffisent pas à mobiliser en faveur de la nature. Pourquoi restons-nous si passifs face à la disparition silencieuse de la biodiversité qui nous entoure ? La clé serait-elle tout simplement que nous avons perdu de vue notre lien à la nature ? Une question essentielle qui nous anime à la Fondation et que nous avons souhaité explorer lors d'un *LIVE* inédit organisé sur notre chaîne Youtube avec le philosophe et écrivain Frédéric Lenoir, le président du groupe MAIF, Yves Pellicier et Quentin Brunelle, co-fondateur et directeur de l'association des Espèces Parmi Lyon. Plus de 3000 personnes ont suivi ce *live*.

Mobilisation citoyenne à travers deux dispositifs clés

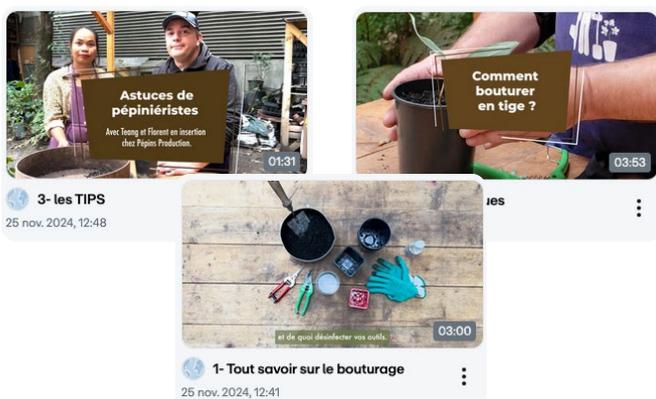
#JagisJePlante pour engager petits et grands dans les plantations !

Pour la 3^e édition de sa campagne de plantations citoyennes, la Fondation avait à cœur de répondre concrètement aux questions les plus fréquemment posées par les apprentis jardiniers, notamment : « Comment choisir les bonnes plantes, qui soient à la fois utiles à la biodiversité et adaptées à ma région ? » et « Comment obtenir des plants de manière simple et économique ? ». Pour cela nous avons imaginé de nouveaux outils :

→ **Un guide des plantes de votre région** qui recense 150 essences Végétal Local classées en fonction de sa région d'habitation. Le guide inclut également un annuaire des pépiniéristes de la marque Végétal Local permettant ainsi à tous les amateurs de jardinage de trouver des plants locaux plus facilement. En 2 mois à peine, ce livret pratique a été téléchargé plus de 10 000 fois !



→ **3 nouveaux tutos et 4 nouvelles fiches pédagogiques sur le bouturage.** Les pépiniéristes en insertion de l'association Pépins Production ont partagé avec la Fondation tous leurs conseils pour bien bouturer : vigne, romarin, groseillier, saule, etc. Les exemples proposés sont nombreux et pour savoir quoi bouturer à quelle saison, il y a des fiches pratiques à télécharger sur le site www.jagisjeplante.org.



→ Et aussi, **un grand concours pour les enfants des classes élémentaires...**

Dans le prolongement de nos initiatives menées auprès du public scolaire depuis la saison 2, nous avons mis en place un grand concours destiné aux enfants, à leurs enseignants et animateurs périscolaires du CP au CM2 : #JagisJePlante avec Ducobu. Les enfants, doivent réaliser deux actions : une plantation favorable à la biodiversité et un discours encourageant l'action pour la nature. Près de 300 enseignants et animateurs du périscolaire se sont inscrits au concours. Les lauréats seront annoncés en 2025, désignés par un jury présidé par Elie Semoun, parrain de l'initiative.



La plateforme jagispourlanature.org pour connecter associations et citoyens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Depuis 2010, La Fondation anime **J'agis pour la nature**, la plateforme des bonnes actions nature. Elle permet la rencontre entre des associations de terrain actives concrètement pour la biodiversité et des citoyens désireux de découvrir la nature et de s'engager pour mieux la préserver.

Six grands types d'activités sont proposées : observer la faune et la flore, soigner la faune sauvage, préserver les espaces naturels, ramasser les déchets, découvrir la biodiversité et alerter en cas d'urgence. En 2024 le nombre d'activités proposées à continuer d'augmenter pour atteindre 4 893. La plateforme continue également à attirer de nouveaux citoyens avec 3 300 nouveaux inscrits sur l'année et plus de 300 nouvelles structures, associations, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, etc. ayant rejoint notre réseau.

L'année 2024 a notamment été marquée par un nouveau partenariat national avec l'association World Cleanup Day – France (WCD-F) qui encourage tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations et écoles à organiser ou à participer à des

opérations de nettoyage en France, notamment la « Journée mondiale du nettoyage de la planète / World Cleanup Day ». Pour l'édition 2024 de cette journée, ayant eu lieu le 20 septembre 2024 (du 18 au 22 septembre 2024), l'association WCD-F a relayé l'intégralité de ces activités sur notre plateforme, soit plus de 789 activités partout en France.

Cette année, nous avons également relayé des événements tels que :

- Le « Haut de France Nature », organisé le 7, 8 et 9 juin 2024 par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France.
- « Le mois de la biodiversité, Naturellement dehors » organisé par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre Val de Loire du 15 mai au 15 juin.

Pour renforcer encore l'ancrage local, la plateforme a ouvert la possibilité de relayer et de valoriser les activités menées dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) sont des outils développés pour aider les communes à mieux connaître, préserver et valoriser leur patrimoine naturel. Ce dispositif, soutenu par l'État français et coordonné par des organismes comme l'Office Français de la Biodiversité (OFB), vise à inventorier la faune, la flore et les habitats présents sur le territoire communal. Il inclut des activités participatives, comme des inventaires citoyens et des actions de sensibilisation, mobilisant habitants et experts autour de la préservation locale.

S'appuyer sur la force des collectivités pour amplifier l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité

Lancement du projet LIFE BIODIV'FRANCE avec 9 collectivités pilotes

Pour accroître la participation citoyenne et donner envie aux collectivités qui hésitent encore à impulser des projets avec leurs habitants, la Fondation a créé cette année « J'agis pour la Nature avec mes habitants » : une démarche qui s'inscrit dans le projet européen LIFE BIODIV'FRANCE, coordonné par l'Office Français de la Biodiversité.

Pour la première phase du projet qui s'étalera sur 9 ans, la Fondation a constitué un groupe de 9 collectivités pilotes de tailles, échelons, caractéristiques territoriales et situations géographiques variés, déjà engagées dans des actions de mobilisation de leurs citoyens et citoyennes.

Ensemble, nous allons :

- Réaliser un recensement des différents types d'actions de préservation et de sensibilisation en faveur de la nature déployées par des collectivités et leurs partenaires en y associant leurs habitants.
- Identifier les principaux facteurs clés de succès de la mobilisation mais aussi d'impact pour la biodiversité et de co-bénéfices humains, ce dans le but de sélectionner les dispositifs les plus prometteurs.

Accompagné de la FNH, chaque collectivité pilote s'engagera en parallèle dans une démarche de progrès, grâce à un état des lieux des actions déjà entreprises et l'expérimentation de nouveaux outils ou d'évolution des dispositifs déjà mis en œuvre.

Ce travail permettra d'identifier et de proposer des solutions pour lever certains des freins qui bloquent le passage à l'action. Il prendra la forme d'une démarche méthodologique et de sa boîte à outils opérationnelle, disponible d'ici 2026.

Les premières collectivités pilotes engagées pour co-construire la démarche à nos côtés.



PAROLE DE MÉCÈNE

« En tant qu'assureur militant engagé dans une démarche environnementale globale et transverse, nous avons à cœur de soutenir des initiatives qui visent à mobiliser largement les citoyens dans la préservation et la régénération de la biodiversité. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité poursuivre notre soutien à la FNH, sa campagne #JagisJePlante et la plateforme Jagispourlanature.org, qui apportent une solution pertinente face à cet enjeu ». **David Berbain – Directeur Communication - MAIF**

“ Notre enjeu : démontrer qu’il est possible de bien vivre de l’agroécologie quand on est agriculteur ou éleveur, et de permettre au plus grand nombre d’accéder à une alimentation bio et durable.





BIEN MANGER POUR SA SANTÉ ET LA PLANÈTE

100 000

citoyens signataires
d'une pétition en
faveur des mesures miroirs et de la
transition agroécologique

3

rapports et propositions
pour décideurs

3

livrets
grand public

2 034

sites de restauration
engagés dans notre
démarche Mon Restau Responsable®

Nos actions pour réduire de 50% les pesticides et les élevages intensifs

Nos propositions à l'attention des décideurs et du grand public

Élevage bovin allaitant : changer de logique pour sortir de l'impasse



Convaincue qu'il est possible de concilier la préservation du climat et de la biodiversité avec un élevage rémunérateur, la Fondation travaille depuis plusieurs années à identifier les causes profondes de la détresse des éleveurs, et à démontrer que l'agroécologie est la voie à suivre pour sortir d'un modèle qui s'intensifie au détriment de l'environnement, des éleveurs et des citoyens.

A l'occasion du Sommet de l'Élevage 2024, un nouveau rapport sur l'élevage bovin allaitant (destiné à la production de viande) a ainsi été publié, dans la continuité de celui de 2023 sur la filière laitière. Dans cette étude réalisée avec le bureau d'analyse sociétale Le Basic, la Fondation montre que depuis plus de 30 ans, les subventions aux éleveurs allaitants augmentent sans que cela ait d'impact positif pour les exploitants qui se paupérisent toujours plus.

La publication de ce rapport a fait l'objet :

- D'une conférence de presse le 24 septembre avec 12 journalistes présents.
- D'une présentation au Sommet de l'élevage le 1^{er} octobre 2024.
- De plus de 30 retombées presse dont une interview sur France 3, une mention sur le JT de M6 ou encore une intervention sur France culture.

Oreillette, égérie du Salon de l'Agriculture, la vache qui cache la forêt

Pour représenter le Salon de l'Agriculture 2024, les organisateurs ont choisi Oreillette, une vache normande gourmande en herbe qui produit du bon Camembert de Normandie (label AOP : Appellation d'Origine Protégée). Mais cette image bucolique n'est pas le reflet de toute la profession, loin de là !

Dans une étude dédiée au Camembert de Normandie,

la Fondation a révélé qu'aujourd'hui, seul 1 camembert sur 10 vendus en France est labellisé AOP. Les 9 restants sont fabriqués de façon industrielle, en très grande majorité par 3 entreprises agroalimentaires. Et les producteurs de lait voient leur part sur le prix final du camembert baisser année après année (-11 % en 20 ans), tandis que les marges de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution augmentent (de 61 % et de 39 % respectivement). Oreillette est donc bien représentative d'une agriculture plus durable, qu'il faut soutenir, mais qui est pourtant en voie de disparition...



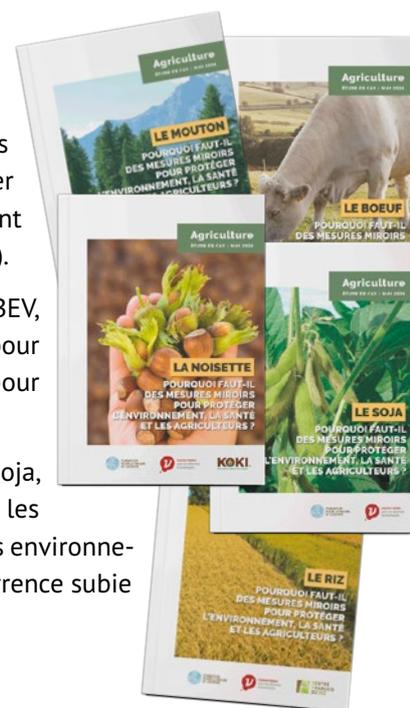
Pourquoi est-il urgent de mettre en œuvre des mesures miroirs au niveau européen ?

La Fondation défend depuis plusieurs années l'intégration de mesures miroirs dans la réglementation européenne, qui empêcheraient d'importer des aliments produits selon des pratiques interdites en Europe (concernant l'usage de pesticides, le bien-être animal, ou encore le recours aux OGM).

Dans une nouvelle étude publiée en 2024 avec l'Institut Veblen et INTERBEV, la Fondation montre en quoi ces mesures miroirs sont indispensables pour

apporter une réponse à la concurrence déloyale subie par les agriculteurs, ainsi que pour favoriser la transition agroécologique dans l'UE et les pays tiers avec qui elle commerce.

Pour illustrer ce rapport, cinq études de cas ont été réalisées sur 5 produits phares (soja, riz, viande ovine, viande bovine et noisettes), qui apportent des éclairages édifiants sur les impacts des différences de pratiques entre l'Union Européenne et des pays tiers, en termes environnemental, sanitaire et de garantie du bien-être animal, ainsi que sur la distorsion de concurrence subie par les filières européennes en raison de certaines de ces divergences réglementaires.



Comment agir pour les agriculteurs et la planète ?

Un livret *5 questions pour comprendre* vulgarisant le rapport pour décideurs a été réalisé pour que chacun puisse comprendre l'enjeu des mesures miroirs. Comment en sommes-nous arrivés là ? D'où viennent ces aliments produits selon des pratiques interdites en Europe ? Quels impacts pour la planète, les agriculteurs et nous, consommateurs ? Existe-t-il une solution ? Comment agir en tant que consommateur ? Cette question complexe a été abordée à travers 5 questions clés.



Moins mais mieux de produits animaux dans nos assiettes

En 2024, nous avons également sensibilisé les citoyens qui nous suivent par emailing et sur les réseaux sociaux aux enjeux de l'élevage local, durable et rémunérateur. Pour ce faire, nous avons réalisé :

→ 1 livret, « 5 questions pour comprendre. Viande et produit laitiers, ce que votre assiette ne nous dit pas », sponsorisé sur les réseaux sociaux.

→ 2 articles sur notre site internet : « 10 raisons de manger moins de viande et de produits laitiers » et « Manger moins mais mieux de viande : comment s'y prendre ? ».

→ 1 quiz intitulé « Viande et produits laitiers : découvrez ce qui se joue au cœur de nos assiettes » auquel plus de 2500 personnes ont répondu.

→ 2 emailings pour expliquer la vision de la Fondation sur l'élevage et nos propositions pour développer un élevage durable et rémunérateur en France.

Plaidoyer et mobilisation pour convaincre les décideurs politiques

En faveur des mesures miroirs

Sur la base de ces travaux, la Fondation s'est alliée avec des organisations de 5 autres pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie et Pays-Bas) pour porter un plaidoyer commun en faveur des mesures miroirs. Ces travaux ont notamment donné lieu à la publication d'un rapport conjoint capitalisant sur les travaux réalisés dans chacun de ces pays (en anglais).

Face à cette situation, la Fondation émet plusieurs recommandations :

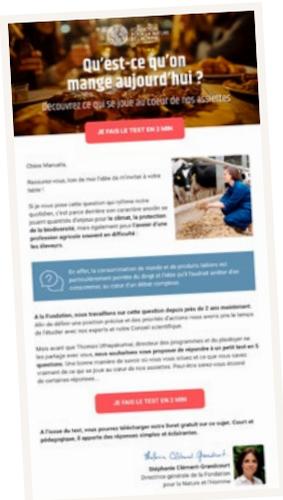
- Sur le bien-être animal et les conditions d'élevage : interdire l'importation de viande élevée avec des antibiotiques promoteurs de croissance ou qui ne respectent pas les normes de transport et de traçabilité des animaux.
- Sur les OGM et les pesticides : empêcher l'import de denrées agricoles traitées avec des pesticides interdits au sein de l'UE et interdire l'exportation de pesticides interdits d'utilisation au sein de l'UE vers les pays tiers.

Contre les accords de libre-échange CETA et MERCOSUR

L'année 2024 a vu des avancées dans la négociation de ces accords commerciaux, au sujet desquels la FNH a déjà tiré la sonnette d'alarme. En effet, ceux-ci prévoient d'octroyer des avantages commerciaux aux pays tiers, sans tenir compte de leurs modes de production. La Fondation s'est donc mobilisée pour rappeler l'importance d'adopter des mesures miroirs, mais aussi d'apporter des réponses aux véritables enjeux pour le monde agricole : le développement de modèles de production plus durables et la garantie d'un revenu digne pour tous les agriculteurs.

Sur la Loi d'Orientation Agricole (LOA)

L'objectif initial du projet de loi LOA était de proposer des solutions concrètes pour assurer le renouvellement des agriculteurs, ce qui représentait une opportunité majeure d'offrir de véritables perspectives pour orienter les installations vers des modèles plus durables et résilients. La Fondation s'est donc largement mobilisée en 2024 lors des travaux parlementaires sur cette loi, à travers de nombreuses actions de plaidoyer pour proposer des solutions concrètes. Nous avons notamment rédigé plusieurs amendements, dont certains ont été déposés en commission ou en séance plénière par 17 parlementaires (et 35



co-signataires) de partis/groupes politiques différents. Nous avons également coordonné la publication d'une lettre ouverte réunissant plus de 30 associations pour demander le rétablissement des objectifs de surface agricole en production biologique et en légumineuses.

Si une victoire a été obtenue sur ces deux derniers objectifs, la Fondation ne peut que constater que la LOA finalement adoptée début 2025 contient nombre de reculs environnementaux, et qu'elle ne permettra pas de répondre ni aux défis du renouvellement des générations, ni à ceux de la souveraineté alimentaire.

En faveur de la réduction des pesticides

A l'occasion de la publication de la nouvelle stratégie de la France pour sortir des pesticides (Plan Ecophyto 2030), la Fondation a montré que les mesures proposées ne permettraient en aucun cas d'atteindre l'objectif de réduction de 50% de pesticides d'ici 2030 : pas de plan de sortie du glyphosate, choix d'un nouvel indicateur de mesure qui surestime les efforts de réduction, absence de moyens suffisants pour proposer des alternatives aux substances utilisées... Plusieurs médias se sont faits l'écho de cette mobilisation de la société civile au sujet du Plan Ecophyto.

En réaction à la crise agricole : des solutions pour une agriculture durable et rémunératrice

Fin janvier 2024, des mobilisations ont éclaté dans plusieurs villes de France. Pour répondre à la colère de certains agriculteurs, le gouvernement a enclenché divers reculs environnementaux qui, pour la Fondation, ne sont en aucun cas une réponse à cette crise, bien au contraire. Nous nous sommes ainsi mobilisés pour proposer des solutions alternatives en faveur d'une agriculture plus durable et rémunératrice, à travers :

- Des actions de plaidoyer auprès des ministères concernés et des parlementaires.
- Un livret pédagogique *5 questions pour comprendre* «La colère des agriculteurs» téléchargé plus de 4 000 fois.
- L'envoi de 4 emailings, décryptant notre lecture de la crise agricole, adressés à la communauté de citoyens qui nous suit sur les réseaux sociaux et reçoit nos emailings.
- La publication de 3 communiqués de presse, ayant généré plus d'une cinquantaine de retombées presse.
- 2 264 followers de plus inscrits sur notre Instagram entre le 21 janvier et le 3 mars, 371 % de comptes touchés (201k) et +376 % d'interactions (16k).



La FNH mobilisée au Salon de l'Agriculture 2024

En pleine crise agricole, la FNH a également organisé 3 conférences au Salon de l'Agriculture pour présenter ses propositions et recommandations afin d'engager la transition agroécologique :

- Comment préserver un élevage laitier durable et ancré dans les territoires ?
- Crise du bio : comment relancer la consommation ?
- Pourquoi est-il urgent de mettre en place des mesures miroirs ?



Nous avons également organisé un *live* sur notre chaîne Youtube pour répondre à la question : « Faut-il sacrifier l'écologie pour sauver les agriculteurs ? ». Deux exploitants agricoles, l'une en bio et l'autre en conventionnel, y ont partagé leur témoignage et leur point de vue. (3240 vues).

Mobilisation citoyenne à travers la campagne « Ce qui nous rapproche »

100 000 signataires pour stopper la concurrence déloyale et rendre possible la transition agroécologique.



Dans la continuité de son étude “Crise agricole, pourquoi est-il urgent de mettre en place des mesures miroirs ?”, la FNH a lancé la campagne “#CeQuiNousRapproche les agriculteurs, la planète et moi” pour sensibiliser et mobiliser le grand public autour d’une injustice au cœur de nos assiettes : l’importation d’aliments produits selon des pratiques interdites en Europe, une incohérence qui nuit aux agriculteurs, à la transition écologique et à la santé des consommateurs.



Profitant également de l’actualité autour de la campagne électorale pour les élections européennes, la Fondation a donné la parole à 7 agriculteurs et proposé aux citoyens de signer une pétition pour exiger des candidats qu’ils se mobilisent en faveur des mesures miroirs. Plus de 100 000 signatures ont été récoltées !

En parallèle, lors du Salon de l’Agriculture, 42 élus de 7 groupes politiques se sont engagés à défendre l’adoption de mesures miroirs au niveau français et européen. La signature en 2024 d’une lettre ouverte transpartisane par plus de 600 parlementaires français témoigne également de l’ancrage de ce sujet dans les différentes sphères, le plaidoyer de la FNH ayant fortement contribué à la diffusion de ce sujet complexe.

Nos actions pour augmenter la consommation de bio

Nos propositions pour les décideurs et le grand public

Agriculture bio, quels débouchés pour sauver la filière



A compter de janvier 2024, la France avait six ans pour atteindre l’objectif qu’elle s’est fixé : disposer de 21 % de Surface Agricole Utile (SAU) en agriculture biologique en 2030. Cependant, l’accomplissement de cet objectif semble compromis : la surface agricole en bio était de 10,7 % en janvier 2024 et la filière biologique française traverse une crise sans précédent, marquée par un recul important de la consommation. Ainsi, en 2022, les surfaces en première année de conversion ont chuté de 40% et en 2023, les pertes économiques pour les agriculteurs biologiques ont été estimées entre 250 et 300 millions d’euros.

Pour sortir de cette impasse, la question des débouchés à offrir aux produits issus de l’agriculture biologique est centrale. La FNH a donc publié une nouvelle

étude dans laquelle elle estime l’impact de l’évolution de la consommation de produits bio sur l’augmentation des surfaces agricoles cultivées en bio.

Le résultat est sans appel : inclure 20% de consommation de produits bio en restauration collective permettrait d’atteindre 12% de notre SAU en bio. Cette étape est donc nécessaire, mais largement insuffisante. Il est indispensable de mobiliser la restauration commerciale (hôtels, cafés, restaurants) et la consommation à domicile (la grande distribution au premier plan).

L’étude de la FNH estime qu’introduire 20% de bio dans les achats de la restauration commerciale et atteindre 7,8% de bio dans la consommation à domicile permettrait à l’État de respecter ses engagements et d’assurer un avenir à la filière.

Cette étude a été envoyée aux sénateurs et aux députés et présentée au Salon de l’Agriculture 2024. La publication d’un communiqué de presse a également permis une dizaine de retombées presse.



Plaidoyer et mobilisation des décideurs pour convaincre de la nécessité de soutenir le développement de la bio

En s'appuyant sur son étude sur les débouchés pour la filière bio, la Fondation a porté plusieurs recommandations de politiques publiques et amendements, notamment ;

- L'intégration de la qualité de la restauration dans les critères de performance des hôpitaux et des établissements de santé, ainsi que la bonification du financement pour atteindre 20% de bio dans leurs menus. (Amendement adopté en commission des affaires sociales lors de l'examen du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025).
- Le maintien des objectifs de surface agricole en bio dans la Loi d'Orientation Agricole, ce qui a été obtenu à travers une large mobilisation du monde associatif et des citoyens coordonnée par la FNH.

La Fondation a également porté ces différentes recommandations au sein des différentes instances nationales dont elle est membre, dont le Conseil national de l'alimentation et le Conseil national de la restauration collective.

Mobilisation des acteurs de la restauration collective pour favoriser l'accès à une alimentation bio et durable

Mon Restau Responsable®, une démarche ancrée sur les territoires

En 2024 à travers la démarche Mon Restau Responsable® déployée aux côtés du réseau professionnel Restau'Co, la Fondation a continué d'accompagner la restauration collective vers une alimentation plus durable.

Pour ce faire, 3 nouvelles journées territoriales ont été organisées à Bordeaux, Lyon et dans les Landes. Ces journées sont l'occasion pour plusieurs restaurants d'un même territoire de s'engager en même temps, permettant les synergies. Ainsi, le 29 mai à Bordeaux, le Centre hospitalier Charles Perrens, le CROUS Bordeaux Aquitaine et l'ADAPEI 33 se sont engagés.

Nous avons également souhaité renforcer cette dynamique territoriale en misant sur les Projets Alimentaires territoriaux (PAT). Nous avons ainsi lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de sélectionner 12 PAT qui ont été accompagnés en 2024 et le seront encore en 2025 afin de s'approprier la démarche Mon Restau Responsable® et d'en faire un outil de mobilisation de l'ensemble des cantines de leur territoire.

Un partenariat renouvelé avec le réseau des CROUS

Lors du Campus Cook, le salon de la restauration universitaire, à Montpellier en mai 2024, une nouvelle convention tripartite a été signée entre la Fondation, le réseau Restau'Co et le CNOUS, qui rassemble l'ensemble des Restau U de France. Cette convention vient renforcer la coopération entre le réseau des CROUS et Mon Restau Responsable pour accompagner au mieux l'engagement de l'ensemble des Restaurants Universitaires dans la démarche d'ici fin 2025.



LES PAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Portés le plus souvent par des collectivités territoriales, ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles.

Ils peuvent jouer un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et permettre notamment de développer des relations entre territoires urbains et ruraux. En 2024, 454 PAT sont reconnus par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire couvrant environ 63 % de la surface agricole utilisée en France.

Des partenaires engagés à nos côtés

En 2024, ce sont 3 nouveaux partenaires financiers qui ont choisi de soutenir Mon Restau Responsable :

- L'Office Français pour la Biodiversité
- La Fondation Michelin
- L'ADEME

L'année a aussi été marquée par le réengagement des restaurants de certains partenaires de la Fondation :

- L'ADEME, avec le restaurant de son siège d'Angers.
- Léa Nature, qui s'est réengagée à l'occasion d'une journée territoriale en même temps que le CROUS de Poitiers et le Groupement Hospitalier Littoral Atlantique.



© Service communication du Crous de Poitiers

Mesurer notre Impact pour l'amplifier

Enfin l'année 2024 a été marquée par le lancement de l'étude d'impact de la démarche avec le cabinet KIMSO, spécialiste de la mesure d'impact social. Après huit ans de développement de la démarche, il s'agit, à travers cette étude, d'analyser plus finement les leviers de l'engagement des restaurants et la valeur ajoutée du dispositif pour ses différentes parties prenantes, afin d'identifier d'éventuels axes d'amélioration dans l'accompagnement et les outils proposés aux restaurants.

Suite à cette première phase, il s'agira d'opérationnaliser un suivi d'impact pour tous les restaurants Mon Restau Responsable®. Ce second temps aura pour objectif d'élaborer un référentiel d'impact avec une batterie d'indicateurs pertinents et mesurables aisément. Ce nouvel outil de mesure nous permettra d'améliorer encore la démarche d'accompagnement des restaurants engagés.



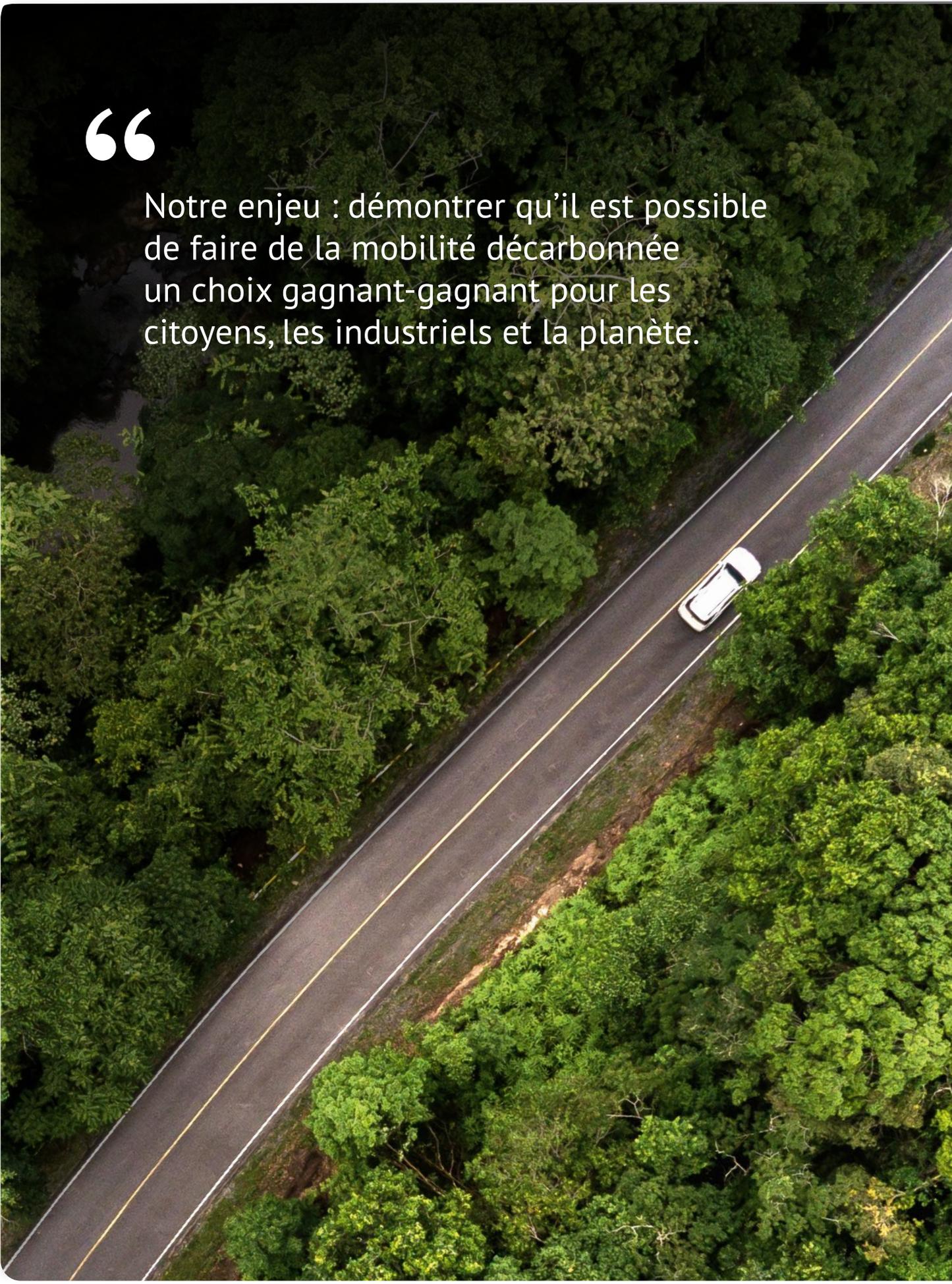
PAROLE DE MÈCÈNE

« Nous partageons avec la FNH une même ambition : encourager une restauration collective toujours plus respectueuse de la planète. Nous sommes très fiers de soutenir à ce titre Mon Restau Responsable®, un projet qui permet d'accompagner la transition écologique de nos activités et qui contribue plus largement à la transition agricole et alimentaire dans les territoires. »

Laure Lagier, Directrice RSE – Api Restauration

“

Notre enjeu : démontrer qu'il est possible de faire de la mobilité décarbonnée un choix gagnant-gagnant pour les citoyens, les industriels et la planète.





SE DÉPLACER AUTREMENT

45 retombées
presse

1 rapport et propositions
pour décideurs

1 table ronde au Mondial
de l'automobile

4 axes prioritaires
de l'alliance pour la
décarbonation de la route



PAROLE DE MÉCÈNE

« Le groupe SNCF souhaite apporter des réponses efficaces et pérennes face aux défis climatiques et environnementaux qui bouleversent nos habitudes de déplacement.

En tant que mécène de la FNH depuis 2012, nous sommes heureux de travailler ensemble au développement de solutions et de pratiques de mobilités plus durables et accessibles à tous ».

Muriel Signouret, Directrice RSE – SNCF Groupe

Nos actions pour atteindre l'objectif zéro véhicules thermiques neufs en 2035

Nos propositions

Produire des citadines électriques en France



Face aux délocalisations de l'industrie automobile et au défi de la décarbonation des transports, quelle stratégie industrielle proposer pour concilier enjeux environnementaux et sociaux ? C'est à cette question que la FNH a cherché à répondre dans une nouvelle étude publiée en 2024, en partenariat avec l'Institut Mobilités en Transition (IMT-IDDRI).

En comparant l'ensemble des coûts de production (depuis l'extraction des matières premières jusqu'à l'assemblage du véhicule et à son transport), la Fondation a démontré qu'il est possible pour la France d'être compétitive par rapport à la Chine ou d'autres pays européens (Espagne, Slovaquie) dans la production de véhicules électriques de petite taille, avec des politiques publiques d'accompagnement adaptées. Avec à la clé des contreparties positives pour l'emploi : relocaliser la production de 700 000 citadines en France d'ici 2030 permettrait de générer 25 800 emplois et de compenser les pertes d'emploi liés au passage à l'électrique.

Enfin, cette stratégie industrielle permettrait également de réduire les émissions de CO₂, tout en garantissant aux ménages à faibles revenus d'avoir accès à des petits véhicules moins chers que les modèles de SUV majoritairement fabriqués aujourd'hui.

- 45 retombées médias ont été mesurées à la suite de la diffusion de l'étude, à la fois dans des médias généralistes (AFP, Les Echos, 20 minutes, Le Monde, l'Express, FrancelInfo,...) et spécialisés (Autojournal.fr, Automobile-magazine, l'Argus.fr...)
- 1 rapport pour décideurs ;
- 1 table-ronde au Mondial de l'automobile ;
- Des tribunes avec les syndicats et l'inter-ONG.

Plaidoyer et mobilisation des décideurs politiques et des acteurs économiques

Convaincre des bénéficiaires d'une transition juste du secteur

Via la rédaction de tribunes communes avec les syndicats (CFDT et CGT métallurgie), ou par sa participation aux dialogues des parties prenantes du secteur automobile (Plateforme Automobile, Mobilians), la Fondation a interagit avec un grand nombre d'acteurs (syndicats, experts, associations, constructeurs et équipementiers) afin de montrer qu'il est possible de concilier les enjeux environnementaux et sociaux liés à la mobilité. Elle mène également des actions de plaidoyer auprès des ministères et cabinets, notamment avec le ministère de l'Économie et celui des Transports.

Mobilisation lors du Mondial de l'Automobile 2024

La Fondation a publié une tribune lors du Mondial de l'Auto et a appelé, aux côtés de deux organisations syndicales et de trois autres ONG environnementales, à réorienter au plus vite la production automobile française vers les petits véhicules électriques, accessibles et créateurs d'emplois. Cette tribune demandait également aux pouvoirs publics d'accompagner cette transition, en apportant un soutien aux entreprises en difficulté, ainsi qu'aux ménages appelés à décarboner les mobilités.

→ [brief Mondial de l'auto 2024](#)

La Fondation a également participé à une table ronde organisée par le Mondial de l'Auto « Décarboner les mobilités, comment accélérer ? » pour rappeler les politiques publiques à mettre en place pour décarboner nos véhicules et privilégier le report modal.

La Fondation rejoint l'Alliance pour la décarbonation de la route

L'Alliance pour la Décarbonation de la Route a été lancée en mars 2024 à l'Académie du Climat. Cette mobilisation collective, notamment portée François Gemenne, président de notre Conseil scientifique, compte 63 membres : des universitaires, des experts, des collectivités territoriales, des associations, des opérateurs de mobilité et des gestionnaires d'infrastructures, des constructeurs automobiles, des transporteurs, des fédérations professionnelles, des syndicats, des groupes d'ingénierie, des assureurs et des start-ups. Cette liste de partenaires a vocation à s'étendre.



La Fondation pour la Nature et l'Homme a choisi de rejoindre sur la conviction que la route doit aujourd'hui se mettre au service de nos déplacements. Mobilités partagées, outil au service de report modal notamment pour les populations fragiles économiquement et les territoires les plus enclavés et partage des infrastructures existantes au profit des modes de transport moins carbonés via des couloirs de bus, des voies réservées au covoiturage ou des pistes cyclables, voilà les enjeux que nous porterons au sein de l'Alliance.

Ambitieuse et inédite, prônant une méthode de dialogue et de co-construction que nous revendiquons également, l'Alliance se donne pour objectif de proposer des solutions concrètes au service d'une décarbonation de la route socialement juste. Cet enjeu est crucial et il y a urgence à agir car le secteur des transports représente la 1^{re} source d'émissions de GES au niveau national (30% en 2022) et le transport routier est responsable à lui seul de 93 % de ses émissions.

Jury des Grands Prix de l'Écomobilité de TGV-INTERCITÉS

Lancés en 2022, les Grands Prix de l'Écomobilité de TGV-INTERCITÉS, activité longue distance de SNCF Voyageurs, ont pour objectif de valoriser et récompenser les entreprises et agences de voyages qui encouragent une mobilité plus éco-responsable auprès de leurs salariés et de leurs clients. Avec ce prix prestigieux, SNCF Voyageurs souhaite accompagner le monde économique en créant un cercle vertueux d'échange et de partage pour que les entreprises s'inspirent mutuellement et challengent leurs ambitions en terme de mobilités durables.

Pour l'édition 2024 de ce prix bisannuel, Alain Krakovitch, directeur de TGV-INTERCITES, s'est entouré pour le jury de 5 membres experts de la mobilité et/ou des problématiques écologiques. Notre directrice générale, Stéphanie Clément-Grandcourt, était aux côtés de Jean Dominique Siegel, cofondateur du media We Demain ; Valérie Boned, présidente des Entreprises du Voyage ; Michel Dieleman, président de l'Association Française Travel Management ; Pierre-Alix Lloret-Bavai, cofondateur de 2tonnes.



Le jury a départagé une cinquantaine de candidats en lice pour 6 prix récompensant les initiatives de mobilité durable les plus prometteuses.

NOS RESSOURCES



44-45

La générosité du public

48-49

Nos partenaires et mécènes

“

Développer la générosité des donateurs, c'est avant tout construire une relation de confiance avec des femmes et des hommes qui partagent nos valeurs et nos convictions.





LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

près de **6 000** donateurs

3 nouveaux legs

3 assurances vie

5 campagnes déployées

22 000 participants à notre enquête «La nature & vous»



PAROLE DE DONATEURS

« J'ai choisi de vous soutenir car vous traitez les questions écologiques de manière globale, sans dogmatisme, en essayant de trouver des solutions concrètes qui puissent vraiment être mises en œuvre. Merci. »

« Je suis enseignante dans une classe de CP et il m'est impossible de penser que notre monde est en train de mourir à petit feu. Je suis persuadée que les enfants dont je m'occupe trouveront comment inverser les choses. Je suis consciente que ce ne sera pas facile mais ces enfants seront plus forts que nous et apprendront de nos erreurs. Donc je choisis l'espoir en vous soutenant et je croise les doigts. Merci à vous de porter la flamme à travers vos actions ».

Nos campagnes pour convaincre et éveiller la générosité

L'appel de la nature : mobiliser contre l'effondrement de la biodiversité



Ce n'est pas un hasard si 42% de nos donateurs déclarent que le moteur principal de leur soutien financier à la FNH est la protection de la biodiversité, devant le changement climatique (34%) ou les questions d'agriculture et d'alimentation (16%). Nous en sommes convaincus depuis la création de la Fondation : la nature est le sujet de toutes nos attentions... et celle de très nombreux citoyens.

C'est pourquoi nous avons lancé « L'appel de la nature ». Une campagne qui propose aux internautes de soutenir financièrement trois actions prioritaires portées par la Fondation, pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité :

1. **Promouvoir une agriculture sans pesticides de synthèse** : la FNH agit auprès des décideurs pour interdire ces pesticides et réorienter les fonds publics vers une agriculture et une alimentation durables. Elle accompagne également la transformation du secteur de la restauration collective, notamment à travers le programme Mon Restau Responsable®.
 2. **Stopper l'artificialisation des sols** : la Fondation œuvre pour le respect de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) fixé par la loi Climat et résilience, visant à équilibrer d'ici 2025 les surfaces artificialisées et renaturées.
 3. **Recréer de la nature partout où elle manque ou a disparu** : la FNH encourage l'engagement citoyen en invitant à participer à des projets de « bénévolat Nature » à travers la France, en partenariat avec des associations dédiées à la protection de la flore et faune sauvage... elle invite aussi à participer à des chantiers de plantation citoyenne d'arbres, de haies bocagères, de mini forêts, dans les campagnes comme en ville, pour recréer de la biodiversité, refertiliser les sols, faire rempart au changement climatique !
- Plus de 20 000 personnes ont ainsi répondu à l'Appel de la Nature et sont venus sur le site dédié : appel.fnh.org

Partager des constats alarmants pour susciter le don

À la suite de la campagne de sensibilisation et de mobilisation #Cequinousrapproche qui a recueilli en quelques semaines 100 000 signatures d'une pétition proposant d'instaurer des mesures miroirs pour rétablir des règles commerciales plus justes pour les agriculteurs et plus vertueuses pour l'environnement et notre santé à tous, nous avons souhaité poursuivre le dialogue avec ces citoyens mobilisés.

À travers un questionnaire en ligne, nous avons mis l'accent sur les constats pour le moins surprenants qui motivent notre action. Une manière de les faire réagir, d'acter que nous partageons les mêmes convictions et de les inviter à soutenir financièrement les actions que nous mettons en place pour changer les choses.



À défi quotidien, soutien quotidien pour susciter un don mensuel

Faire le lien entre le soutien régulier des donateurs et l'impact des actions de la Fondation : c'est cette intention qui nous a incité à proposer ce nouveau dispositif et encourager à nous soutenir durablement à travers un don mensuel.

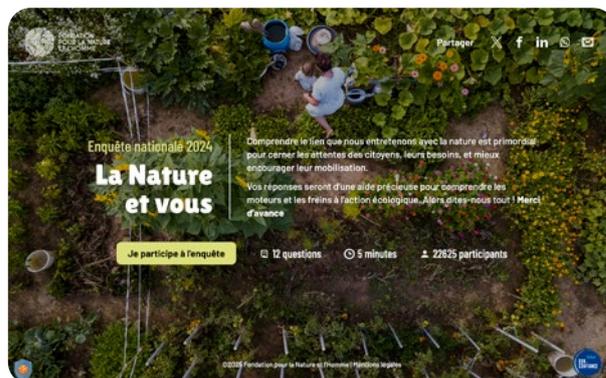
En faisant le parallèle entre des actions concrètes menées par la Fondation et le quotidien de nombreux citoyens, nous avons souhaité montrer à quel point il est important que nous puissions agir durablement pour relever les défis de la transition écologique.

Les dons réguliers offrent une stabilité financière essentielle pour planifier et déployer efficacement nos actions sur le long terme. De plus, les donateurs réguliers bénéficient d'avantages tels que des réductions fiscales (66 % du montant du don déductible de l'impôt sur le revenu ou 75 % sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière). Ils ont aussi accès libre à toutes les ressources produites par la Fondation (rapports, livrets, etc.).



« Pour donner autant à tant de monde... »

En novembre 2024, la Fondation a lancé sa campagne de collecte intitulée « Pour donner autant à tant de monde ». Basée sur un film de 30 secondes réalisé gracieusement par Publicis Activ, cette campagne a mis en lumière la multiplicité des actions que la générosité du public permet à la Fondation de mener. En illustrant l'impact des actions de la Fondation par des actions simples comme consommer un brocoli bio, prendre son vélo pour aller travailler ou permettre à un agriculteur de cultiver bio, l'enjeu était de rappeler les bénéfices très concrets pour la santé, la biodiversité ou le climat permis par le travail mené au quotidien par les équipes de la Fondation. La campagne a permis de souligner la méthode singulière de la Fondation pour dépasser les blocages et inspirer le courage d'agir : l'engagement pour une transition écologique inclusive, la co-construction avec l'ensemble des acteurs de la société et la rigueur scientifique dans l'élaboration et l'évaluation des solutions proposées.



Enquête Nationale « La nature et vous » : pour faire naître l'émotion

Le lien entre la nature et l'Homme : c'est précisément le sujet sur lequel nous avons souhaité interroger le grand public pour révéler son lien intime avec la nature, mieux cerner ses attentes et mieux anticiper les "moteurs" des dons réalisés au profit de la FNH. Nous sommes en effet convaincus qu'une partie des réponses à l'inaction climatique et à l'érosion de la biodiversité se trouve dans la perte de lien qui nous unit à la nature. Pour avoir envie d'agir, encore faut-il avoir conscience de ce que l'on perd... Plus qu'une enquête, il s'agissait donc ici de réveiller des émotions pour susciter l'envie de faire un don !

Nous avons ainsi permis à plus de 22 000 citoyens de participer à cette enquête qui révèle combien la nature est présente dans la vie des Français. 97% ont déclaré que la Nature est présente dans leurs souvenirs d'enfance. Plus de 77% ont constaté que celle-ci se dégrade... et plus de 54% que cela a un impact sur leur santé et leur bien-être.



“

Grâce à nos mécènes et partenaires, nous bâtissons des collaborations porteuses de sens pour accélérer ensemble la transition écologique et solidaire.





NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES

19 partenaires
financiers

3 partenaires
de compétences

2 partenaires
pro bono

1 campagne de marque réalisée
gracieusement :

3 347 affiches déployées dans
150 gares en France

80 000 spots digitaux diffusés
partout en France

28 jours de présence dans le
métro parisien

Créer des passerelles avec les acteurs économiques

Nous en sommes convaincus : vous, acteurs du monde économique, avez entre vos mains des leviers de changement puissants pour opérer la transition écologique. Les partenariats de la FNH avec le monde économique se bâtissent autour d'une volonté commune : placer l'humain au cœur de nos actions et agir ensemble pour que les solutions écologiques et solidaires deviennent la norme de nos sociétés, en mobilisant le plus grand nombre à nos côtés.

Qu'il s'agisse d'un soutien financier vers une action faisant écho à vos engagements, d'un échange d'expertises, d'une diffusion partagée de nos contenus, d'un portage de plaidoyer commun ou d'une mise en action de vos salariés : les synergies sont nombreuses à imaginer pour faire de nos collaborations un partenariat gagnant-gagnant !

La Fondation a à cœur de maintenir des relations étroites avec son écosystème de mécènes, partenaires et relais. En 2024, elle l'a fait de différentes manières :

- En proposant à ses contacts et leurs parties prenantes de participer aux différents temps de sensibilisation qu'elle a proposés tout au long de l'année (Live, webinaires thématiques).
- En leur proposant une newsletter dédiée avec un condensé de ses actualités phares, de ses dernières publications, de ses nouvelles campagnes et collaborations marquantes. En 2024, 4 newsletters ont été communiquées.
- En les conviant à des temps d'échanges conviviaux. En 2024, deux événements ont ainsi été organisés dans les locaux de la Fondation, en juillet et en décembre, réunissant plus de 150 participants aux côtés de son équipe et de sa gouvernance.

La FNH remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires institutionnels publics et privés et ses entreprises mécènes qui, en 2024, lui ont permis de développer ses missions sociales et d'accompagner le lancement de nouveaux chantiers. C'est grâce à ces soutiens que toutes les initiatives portées par la FNH dans le cadre de ses trois grands programmes thématiques peuvent continuer de gagner en écho.

Nos entreprises mécènes



Nos partenaires institutionnels publics et privés



Les solutions solidaires



Les mécènes de compétences



PREMIÈRE CAMPAGNE RÉALISÉE GRÂCE AU SOUTIEN GRACIEUX DE PUBLICIS ACTIV ET DIFFUSÉE GRÂCE À DES PARTENAIRES DIFFUSEURS

La Fondation pour la Nature et l'Homme a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'agence Publicis Activ et de Séquence Clé Productions, qui ont conçus et produits une campagne avec un double objectif : développer sa notoriété et appeler à la générosité du public.

Cette campagne a permis de porter un éclairage sur l'impact concret – au quotidien - des programmes de la Fondation en matière d'alimentation, d'agriculture, de mobilité et de protection de la biodiversité. Ainsi, cette campagne met en scène - de façon positive - l'impact de nos actions sur les vies quotidiennes d'enfants qui mangent à la cantine, d'hommes et femmes qui se déplacent en vélo pour aller travailler ou profitent de l'abri d'un arbre sous une pluie.

Et si toutes ces actions sont aujourd'hui possibles, c'est grâce notamment grâce aux donateurs, aux donatrices de la Fondation... incarnées par « Sylvie ». Gageons que sans porter ce prénom, de nombreuses personnes se reconnaîtront et auront, comme Sylvie, envie de faire un don à la Fondation.

Grâce au talent créatif de Publicis Activ et au relai gracieux de nombreux partenaires comme Média-transport, JC Decaux, France TV publicité, le Figaro média, le Bon Coin, M Publicité (encart dans le Monde), GMC Media (encart dans Closer et Nous Deux) nous avons pu toucher un large public à travers une campagne multi-supports, mêlant digital, affichage, presse et médias sociaux.



Faites don d'un brocoli bio.

Permettre à toutes les cantines de servir plus de produits durables et bio, c'est l'une de nos nombreuses actions.



FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Faites don d'un abri pour une jolie rencontre.

Retisser notre lien à la nature et aux autres, en protégeant la biodiversité, c'est l'une de nos nombreuses actions.



FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Faites don d'un trajet sans bouchons.

Sortir du tout voiture et offrir des alternatives de mobilité décarbonnée, c'est l'une de nos nombreuses actions.



FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME



Créée en 1990, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) est convaincue que préserver la nature c'est garantir un avenir désirable à tous les êtres humains. Pour y parvenir, elle démontre les bénéfices que nous avons tous à protéger le climat et la biodiversité car notre santé, notre bien-être, la prospérité économique, la justice sociale et toutes les autres dimensions de nos vies en dépendent.

Grâce à une expertise scientifique et technique forte et à des alliances au-delà des clivages, la Fondation pour la Nature et l'Homme s'adresse conjointement aux décideurs politiques, aux responsables économiques, aux acteurs des territoires et au grand public pour prouver qu'il est possible, et dans l'intérêt individuel et collectif, de produire et de se nourrir dans le respect de la planète, de réconcilier nos modes de vie avec la préservation de la nature et de décarboner nos modes de transport. Elle les encourage à agir et leur donne les moyens de réussir.

Pour en savoir plus : www.fnh.org



**FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

Dépasser les clivages, inspirer les courages